

## Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation de professeurs auprès du service de l'Enseignement à Distance

**A.Gt 21-08-2008**

**M.B. 20-10-2008**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à Distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance;

Vu l'avis favorable de l'Inspection de l'Enseignement à distance,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le mandat des spécialistes identifiés ci-après à l'Enseignement à Distance est renouvelé pour un terme de deux ans prenant cours le 1<sup>er</sup> septembre 2008 :

- Mme Alexandra ADRIAENSSENS, licenciée en Sciences politiques.
- Mme Dorothee BLAIRON, graduée en Infographie et Graphisme.
- M. Nicolas BLONDIAU, gradué en infographie.
- M. Alain BREYNAERT, infographiste.
- Mlle Anaïs CALLENS, licenciée en Arts numériques.
- M. Jonathan CEREGHETTI, gradué en Publicité-Infographie.
- M. Jocelyn CHARLET, baccalauréat (Education nationale France).
- M. Jean-Louis CLAES, licencié en Sciences économiques appliquées.
- M. Sébastien DELAUNOY, licencié en Sciences politiques.
- M. Simon DUPUIS, gradué en Infographie.
- Mme Véronique HENRY, graduée en Logopédie.
- M. Joël JACOB, infographiste.
- Mme Martine LAMBERT, licenciée en Psychologie.
- M. Guy LOUVET, gradué en Infographie.
- M. Fabian MATHOT, gradué en Informatique.
- M. James NUGENT, certificat en langue anglaise "Glasgow University".
- Mme Dominique PASQUET, graduée en Logopédie, Licenciée en Sciences hospitalières.
- M. Pascal PLEES, infographiste et technicien aéronautique.
- M. Vincent TERCELIN de JOIGNY, gradué en Informatique de gestion.
- M. Pierre THONON, gradué en Informatique.
- M. Christian VAN OVERSCHELDE, licencié en traduction en allemand et néerlandais.
- M. Alain VERFAILLIE, CESS + programmeur système MDN.

**Article 2.** - Le Ministre de l'Enseignement obligatoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 août 2008.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Ch. DUPONT

